



Fiche technique N° TB1094
29-03-2016

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **METEAUX NON FERREUX** : ALUMINIUM - ACIER GALVANISÉ - ZINC - CUIVRE
- **MATIERES PLASTIQUES** : PVC
- **CARRELAGE ET VERRE**
- **BOIS ET DERIVES - BOIS EXOTIQUES**
- **PLATRE ET DERIVES** : PLATRE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES - ENDUITS DE PLATRE
- **ANCIENNES PEINTURES** : HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHALAIQUES - ACRYLIQUES

TECHNIPRIM EVOLUTION

Impression isolante et sous-
couche multisupports

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Impression isolante pour murs et plafonds tâchés et sous-couche fixatrice pour fonds spéciaux.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- **Intérieur** : surfaces murales et plafonds.
- **Extérieur** : Boiseries, supports métalliques non ferreux, carrelage mural, PVC, verre.

Qualités dominantes :

- **Fortes opacités pour un pouvoir couvrant élevé**
- **Grâce à sa fonction masqueur de tâches, permet de recouvrir directement les auréoles, salissures et tâches de fumée**
- **Additivé anti-rouille (têtes de clous, agrafes)**
- **Isolant des bois taniques et exotiques.**

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support). = 1 h

= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Pour une isolation optimale des tâches prévoir une consommation entre 8 à 10m²/L.

- **Présentation** : Blanc – prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : Mat
- **Coloration** : Fausses teintes possibles avec système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maxi 3 %).
- **Matériel** : Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Conditionnement** : 1 L – 3 L – 12 L

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,32 à 1,42 • Extrait sec (pondéral) : 57 à 61 %
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.
- Taux de brillance à 60° : 4



MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur les métaux non ferreux : dégraisser, brosser et dépoussiérer pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, lessiver avec une lessive alcaline, rincer, puis laisser sécher.
- Sur matières plastiques et anciennes peintures brillantes ou satinées : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur Bois Tropicaux et résineux : Dégraissage au préalable avec un dégraissant adapté.
- Anciens badigeons : les éliminer totalement.

Application :

- Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Sur fonds neufs et fonds poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés) : appliquer 1 couche diluée de 5 à 15 % d'eau selon la porosité du support.
- Sur métaux non ferreux, PVC, carrelage, verre : appliquer une couche directe.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- En Extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales
- En Extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C.
- En Intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.
- Produit à mélanger avant utilisation.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015